

LES DOTATIONS AUX SPORTIFS & AUX BENEVOLES

OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser l'image du département au travers le sport cantalien. • Soutenir les jeunes sportifs cantaliens évoluant en national. • Valoriser les dirigeants et éducateurs bénévoles des associations sportives. • Accompagner les structures associatives sportives.
BENEFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> • Année 1 : Pratiques collectives affinitaires et délégataires : Équipes départementales jeunes, Équipes séniors des clubs évoluant en National, Sections sportives et spécialisées des collèges publics, Dirigeants, Éducateurs diplômés des écoles de sport collectif. • Année 2 : Pratiques individuelles affinitaires et délégataires et Sport Adapté : Sportifs individuel évoluant en équipe en National, Dirigeants, Éducateurs diplômés des écoles de sport individuel, Sport Adapté (sportifs, dirigeants, éducateurs).
NATURE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> • Remise d'équipements aux bénéficiaires désignés pour qu'ils soient des ambassadeurs du Cantal.
PRODUITS PROPOSES	<ul style="list-style-type: none"> • Sweat à capuche avec logo du Département : Équipes départementales jeunes, sections sportives et spécialisées des collèges. • Sweat à capuche avec logos du Département et du club : Dirigeants, éducateurs, équipes des clubs évoluant en National, sportifs individuels par équipe évoluant en National, sportifs pratiquants de moins de 18 ans-dirigeants-éducateurs pour le Sport Adapté.
CONDITIONS D'ATTRIBUTION	<ul style="list-style-type: none"> • Limitation à 5 dirigeants par club • Limitation à 1 éducateur pour 10 licenciés
MODALITES D'ATTRIBUTION	<ul style="list-style-type: none"> • En alternance chaque année avec renouvellement sur la durée du Contrat Sport Cantal.
CONTACT	<p>Direction Éducation Jeunesse - Service Jeunesse Vie Associative Sport Nadia LHERITIER ☎ 04.71.46.59.92 ✉ nlheritier@cantal.fr Jean François VIARS ☎ 04.71.46.22.66 ✉ jfviars@cantal.fr</p>